

personne morale



## CSAPR COMITE DE SUIVI DE L'APPEL A LA PAIX ET A LA RECONCILIATION

### Identification

Reprise : oui  
 Rédacteurs : [Service Afrique](#)  
 Nom de l'acteur : CSAPR COMITE DE SUIVI DE L'APPEL A LA PAIX ET A LA RECONCILIATION

### Informations générales

Créateur : [Bruno ANGSTHELM](#)  
 Confidentiel : Non  
 Date de mise à jour : 18/03/2014  
 Pays : [TCHAD](#)  
 Continent(s) : AFRIQUE  
 Site internet : <http://www.initiative-paix-tchad.org>  
 Langue de travail : FRANCAIS  
 Contacts : [DJIRAIBE KEMNELOUM Delphine](#)  
[GOUSSOUMIAN Abderamane](#)  
 Réseau reprise : Non

Références bibliographiques :

Références bibliographiques	Titre périodique	Auteur physique	Date parution
<a href="#">Citoyenneté et aspiration à la démocratie Ouvrier de paix</a>	Information non accessible	<a href="#">BRESILLON Thierry</a>	01/04/2013
<a href="#">Des personnalités tchadiennes réclament l'ouverture d'un dialogue</a>	Information non accessible	<a href="#">D'ERSU Laurent</a>	21/02/2008
<a href="#">La rébellion menace à nouveau au Tchad</a>	Information non accessible	<a href="#">REBUFFEL Catherine</a>	05/02/2009
<a href="#">Le CCFD soutient des acteurs de paix</a>	Information non accessible		01/04/2007
<a href="#">Les avances de la société civile</a>	Information non accessible	<a href="#">ANGSTHEM Bruno</a>	01/04/2008
<a href="#">Sortir de la guerre par le dialogue</a>	Information non accessible	<a href="#">BAUER Camille</a>	01/04/2007

### Caractéristiques

Zone d'intervention : [TCHAD](#)  
 Région PADOR : Afrique centrale  
 Service géographique : [Service Afrique](#)  
 Stratégie : [Prévention et résolution des conflits](#)  
 Secteur PADOR : PREVENTION ET REGLEMENT DES CONFLITS,PAIX ET SECURITE  
 Secteur CIDSE : DROITS LEGAUX ET HUMAINS  
 Mots clés (autres activités) : EDUCATION A LA CITOYENNETE|SOCIETE CIVILE  
 Nature de l'organisme : Réseau, plate forme, collectif  
 Acteur d'église : ...  
 Statut légal : -  
 Fichier statut :  [CSAPR\\_RéglementIntérieurCP\\_adopté.docx](#)  
 Date de création : 16/11/2002  
 Date de début des activités : 01/07/2003

Bailleurs principaux : [Misereor \(Allemagne\)](#)  
[NED National Endowment for Democracy](#)  
[Secours Catholique](#)  
[PNUD Programme des Nations Unies pour le développement](#)  
[Coopération internationale de la Suisse](#)

Autres bailleurs : Pain pour le Monde (Allemagne)

Missions et objectifs du partenaire : Le CSAPR s'est donné pour mission de participer à la construction d'une paix durable au Tchad. Pour cela, le CSAPR porte la parole et les positionnements de la société civile et défend l'intérêt des populations tchadiennes dans un champ politique accaparé depuis 30 ans par des acteurs politico-militaires. Le CSAPR se veut un contre-pouvoir porteur de propositions alternatives de sortie de crise .

Lien avec l'église : Justice et Paix est membre du CSAPR

Informations relatives à l'organisme : Le CSAPR regroupe plus d'une centaine d'organisations sur toute l'étendue du territoire tchadien. Il s'agit d'Organisations de développement, de mouvements de jeunes et de femmes, d'ONG de Droits de l'Homme, de syndicats, de mouvements d'Eglises... Le CSAPR s'est structuré de la manière suivante :

- Une Assemblée générale de l'Initiative Paix et Réconciliation (IPR) qui est l'instance supérieure d'orientation et de validation stratégique. Elle se tient régulièrement depuis 2002. La dernière s'est tenue en septembre 2011.
- Un Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation (CSAPR) mis en place dès 2002. C'est l'organe d'exécution, il met en œuvre le plan d'action de l'Initiative Paix et Réconciliation. A partir de 2008, une nouvelle instance intermédiaire a été mise en place pour représenter la communauté associative membre dans le pilotage de la coordination. Il s'agit du comité d'orientation stratégique et d'analyses politiques dit COSAP. Celui-ci est constitué de représentants des principales familles d'acteurs de la société civile tchadienne. Le COSAP devait permettre de rééquilibrer la gouvernance du CSAPR.
- Des Comités locaux ont été mis en place à partir de 2006 pour jouer un rôle de relais, d'animation de débats et de mobilisation au niveau régional. Ils sont aujourd'hui 16 comités locaux dans les principales villes du pays. Deux coordinations régionales ont été mises en place au Sud et au Nord pour renforcer la circulation de l'information et la capacité de mobilisation en région.
- Une coordination nationale : elle est animée par une coordinatrice élue par l'Assemblée générale et qui bénéficie de l'appui d'une équipe technique mise en place fin 2005.

Un grand avantage de ce mode de structuration est qu'il est assez souple et permet à un grand nombre d'acteurs de participer à la réflexion collective et à la prise de décision.

La mise en place du COSAP devait favoriser la collégialité, le caractère démocratique et la légitimité de représentation du CSAPR. Elle devait également permettre à la coordination de renforcer la légitimité de ses positions et de lui éviter de focaliser toutes les contestations habituelles dans un débat public. Finalement la réforme n'a pas produit les effets escomptés du fait de l'absence des Comités locaux dans le pilotage et du manque d'engagements des représentants des familles d'acteurs au sein du COSAP.

Lors de l'AG de septembre 2011, un fort besoin d'alternance, d'ouverture aux acteurs locaux et de pilotage politique élargi s'est fait ressentir. Après des débats difficiles, la nouvelle gouvernance s'est traduit par :

-  Une nouvelle composition de l'instance stratégique qui prend le nom de Bureau politique. Il n'est plus, comme précédemment avec le COSAP, composé de représentants des familles d'acteurs mais plutôt de membres ayant une forte expérience du plaidoyer, de l'analyse politique, avec un fort réseau relationnel.
-  La création d'un Conseil national avec une double composition : des représentants de chaque famille d'acteurs de la société civile au niveau national et la participation des points focaux du CSAPR. La légitimité du CSAPR s'est ainsi accrue par une plus grande diversité de représentation dans sa gouvernance.
-  L'élection d'un nouveau coordinateur. Il s'agit d'un jeune issu des milieux des associations de jeunes musulmans qui remplace la leader historique du CSAPR, issue elle des mouvements activistes des Droits de l'Homme au Tchad.

Cette nouvelle gouvernance traduit bien un renforcement de la collégialité du pilotage politique du CSAPR, l'inclusion des représentants de l'intérieur du Tchad dans la gouvernance et la force des mouvements de jeunes dans la mobilisation sociale et le dialogue pour la paix.

Relations avec les pouvoirs publics : Réguliers avec Ministères, Chancelleries, Nations Unies...

Cofinancement CCFD : Non

Nombre de salariés :	5
Nombre de bénévoles :	103
Pourcentage de femmes dans les instances :	36.00 %
Publications :	Memorandum, texte de capitalisation, études diverses
Amplitude d'action :	National
Nombre de bureaux / antennes :	16
Localisation des bureaux / antennes :	Guelendeng, Bongor, Moundou, Kèlo, Pala, Doba, Bénoye, Koumra, Sarh, Laï, Ati, Mongo, Abéché, Bol, Amtiman, Mao
Résumé de l'activité pour le site web :	Le CSAPR, collectif de la société civile, porte la voix des tchadiens pour réclamer une paix durable. Le CSAPR analyse en permanence la situation politique et sécuritaire, publie des rapports qui provoquent le débat au sein de la société tchadienne, propose des alternatives de sortie de crise et invite régulièrement les acteurs politiques, diplomatiques et sociaux à réfléchir sur les causes profondes de la crise tchadienne.
Origine (narratif), fondateurs, étapes marquantes...	Le 16 novembre 2002, sur l'initiative du Collectif des Associations de Défense des Droits de l'Homme (CADH), plus de 150 acteurs de la vie publique se sont rassemblés et ont cherché à faire ressortir les causes de la situation de non-paix quasi-permanente au Tchad. Au terme de cette journée et face au refus du MPS de participer aux débats, les participants ont décidé de mettre en place un processus de négociation collective afin de poser les bases politiques de la construction d'une paix véritable dans le pays. Un Appel à la paix et à la réconciliation a été lancé auprès des acteurs de la vie sociale et politique afin de proposer des pistes de solutions globales aux problèmes évoqués : assurer la bonne gouvernance et la bonne gestion du pays, régler le problème de l'armée (composition ethnique, impunité), réforme de la justice, redéfinition de la forme de l'Etat (décentralisation, fédération) Ce sont tous ces représentants des partis politiques, des syndicats, des associations de Droits de l'Homme ainsi que des leaders religieux qui ont lancé ce jour-là l'Appel à la Paix et à la Réconciliation et créée le Comité de suivi de l'Appel, le CSAPR. Pratiquement tous les partis politiques ont participé à cette journée, partis de l'opposition comme les partis proches ou alliés au régime. Seul le MPS, parti au pouvoir, ne s'est pas joint à l'initiative. Le format institutionnel du CSAPR a régulièrement évolué en s'adaptant aux besoins de la vie associative et aux enjeux du plaidoyer. Les grandes étapes de la vie du CSAPR sont décrites dans un document de capitalisation (voir Notes et documents ci-dessus). Les différents repositionnements vis à vis du monde politique et du gouvernement, les campagnes de plaidoyer au Tchad et dans le monde, la crise de 2008...

#### *Relation partenariale et d'alliance*

**Histoire et perspectives du partenariat** : Le CSAPR a été soutenu depuis 2003 à travers un financement porté par le CADH, collectif d'organisations de Droits de l'Homme. Le CSAPR devient en 2010 un partenaire identifié en tant que tel au CCFD.

Dans le cadre du RO 2002-06, il avait été décidé le renforcement du partenariat sur la thématique de la Paix et des Droits humains au Tchad. Les 1ers contacts ont été pris via ACORD en 2002 qui se sont traduits par la mise en place d'un partenariat avec l'ATPDH en 2003 (terminé en 2010), puis avec le CADH en 2004 (appui à la radio associative FM Liberté et fonctionnement du collectif).

Le partenariat avec le CADH s'est essentiellement traduit par un partenariat avec le CSAPR qui a pris très vite son autonomie. En 2004, le CCFD a mis à disposition du CSAPR une stagiaire en sciences-politiques qui a étudié les analyses et propositions d'actions des membres du CSPAR (partis politiques, syndicats, Ong...) pour permettre au CSPAR de proposer une stratégie collective pour un changement politique en faveur d'une paix durable au Tchad. Cette stagiaire a été ensuite recrutée par le CSAPR et a été en fonction jusqu'à mi-2008 sous contrat DCC/CCFD /CSAPR. Le CCFD et le CSAPR ont développé un partenariat politique très fort. Le CCFD dispose d'un mandat formel renouvelé chaque année pour organiser le soutien des ONG européennes au plaidoyer mis en place au niveau des pouvoirs publics français et européens. C'est pourquoi depuis 2005, des missions communes sont réalisées et un rapport politique est produit chaque année par le CCFD et le CSAPR au profit des ONG tchadiennes et européennes. De nombreuses actions de plaidoyer ont été menées au niveau des décideurs français (Elysée, MAE, Assemblées...) et des médias.

En 2008, suite à l'attaque rebelle sur Ndjamena, le CCFD a été le partenaire pilote

avec le CSAPR du projet d'urgence de prise en charge des leaders de la société civile tchadienne réfugiés en Afrique et en Europe et de plaider politique. En février 2009, le CCFD et le CSAPR ont organisé une mission de plaider en France et en Europe à l'occasion du triste anniversaire de l'attaque de Ndjamena et de la sortie du rapport de la commission d'enquête sur les atteintes aux droits de l'homme commises à cette période. Cette mission a permis de rencontrer plusieurs décideurs en France (Elysée, MAE, parlementaires...) et à la Commission européenne (Cabinet de Solana et de Louis Michel...). Le CCFD a permis à nos partenaires de s'exprimer largement dans les médias pour alerter sur la dégradation de la situation au Tchad.

Une nouvelle volontaire DCC/CCFD/CSAPR est en poste depuis février 2010 après un stage sur le terrain avec le partenaire.

Depuis 2010, et dans le cadre de l'année électorale, le CSAPR oriente davantage son action sur l'implication des autorités publiques dans le dialogue avec la société sur des sujets importants : fin 2010 à travers un forum sur la sécurité, en mars 2011 à travers une conférence sur les effets de la crise libyenne au Tchad et dans la sous-région. Le CSAPR produit également des études sur les partis politiques, sur l'échec du processus de sortie de crise, sur la politique de désarmement et de réinsertion des anciens combattants. Avec cette nouvelle approche, les chancelleries et pouvoirs publics tchadiens acceptent plus facilement de dialoguer avec le CSAPR. Cette orientation sera complétée en 2012 avec un renforcement du rôle des comités locaux et donc des acteurs à la base. Début 2012, le CSAPR s'est engagé aux côtés du CCFD, du Secours catholique, de l'APAD et de Justice et Paix Tchad dans un projet d'échanges d'expérience de dialogue inter-religieux et de vivre ensemble entre la France et le Tchad. Le CSAPR a activement participé à la première phase de ce projet en mars 2012 lors d'une mission CCFD-SRI au Tchad et en France en septembre 2012.

Le CSAPR est un acteur du Programme Paix sous-régional mené par ACORD et CCFD.

Participation à des événements : Participation au FSM Bamako en 2006 et Nairobi en 2008. Participation à Rencontre nationale du CCFD en 2008.

Suivi du partenariat : Mission annuelle (dernière mission de suivi en novembre 2012) et mission commune CCFD-SRI avec CSAPR et APAD en mars 2012. Contacts très réguliers. Missions plaidoyers communes en France et Europe.

Evaluation : Rapport capitalisation CSAPR dans le cadre de la publication conjointe CCFD - Agence Française de Développement (Savoirs communs n°11 - Le partenariat avec les sociétés civiles pour le développement).

Evaluation institutionnelle en 2007. Un document actualisé sur le CSAPR 2002-2012 sera publié cette année.

Date de début de relation : 15/10/2005

Date du dernier décaissement : 28/03/2014

Date de dernier engagement : 15/10/2013

Soutien(s) :

Soutien (14)	Date
TCD-0113-13-390 - PLAIDOYER POUR UN PROCESSUS DE PAIX DURABLE AU TCHAD	02/10/2013
TCD-0104-12-441 - PLAIDOYER POUR UN PROCESSUS DE PAIX DURABLE AU TCHAD	11/12/2012
AF1-0341-12-118 - SEMINAIRE SUR LE TRAITE POUR LE COMMERCE DES ARMES POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE	02/05/2012
TCD-0098-11-8106 - PLAIDOYER POUR UN PROCESSUS DE PAIX DURABLE AU TCHAD	29/11/2011
TCD-0095-11-7955 - BOURSE DE DOCTORAT "VALEURS REPUBLICAINES ET GESTION DES TERRITOIRES COMMUNAUTAIRES DANS LA PORTION TCHADIENNE DU BASSIN DU NIGER" (3ème année)	04/10/2011
TCD-0094-11-7938 - PLAIDOYER POUR UNE AUTRE POLITIQUE FRANCAISE ET EUROPEENNE AU TCHAD	06/09/2011
TCD-0025-10-6031 - BOURSE DE DOCTORAT "VALEURS REPUBLICAINES ET GESTION DES TERRITOIRES COMMUNAUTAIRES DANS LA PORTION TCHADIENNE DU BASSIN DU NIGER" (2ème	07/09/2010

Soutien (14)		Date
année)		
TCD-0021-10-6027 - PLAIDOYER POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROCESSUS DE PAIX AU TCHAD		01/06/2010
TCD-0029-10-6035 - PLAIDOYER POUR UN PROCESSUS DE PAIX DURABLE AU TCHAD		04/05/2010
TCD-0024-10-6030 - BOURSE DE DOCTORAT "VALEURS REPUBLICAINES ET GESTION DES TERRITOIRES COMMUNAUTAIRES DANS LA PORTION TCHADIENNE DU BASSIN DU NIGER" (2ème année)		01/09/2009
TCD-0020-10-6026 - PLAIDOYER POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROCESSUS DE PAIX AU TCHAD		03/03/2009
TCD-0019-10-6025 - PLAIDOYER POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROCESSUS DE PAIX AU TCHAD		21/04/2007
TCD-0018-10-6024 - PLAIDOYER POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROCESSUS DE PAIX AU TCHAD		22/04/2006
TCD-0017-10-6023 - PLAIDOYER POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN PROCESSUS DE PAIX AU TCHAD		13/09/2005
Soutien(s) < 5000€ :		
Soutien		Date
TCD-0002-11-131 - MISSION EXPLORATOIRE CSAPR/ APAD AU SUD DU TCHAD		12/12/2011
TCD-0007-13-156 - ATELIER MULTIACTEURS DE PREVENTION DES CRISES A MONGO TCHAD		17/12/2013
Décision de la CMP : Oui		
CM Responsable : Bruno ANGSTHELM		